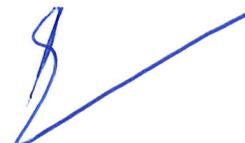


**Procès-verbal d'évaluation et d'attribution pour
l'acquisition de fournitures, services et travaux**
L'équipement de la salle de réunion du cabinet Région de Nouakchott



**Procès-verbal d'évaluation et d'attribution pour l'acquisition de
fournitures, services et travaux**

Procès Verbal N° 14-2022

Objet:

L'équipement de la salle de réunion du cabinet / Série 12-2022

Date : 23/03/2022

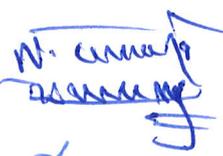
Procès-verbal d'attribution de marché

L'An Deux Mille Vingt-deux, le Vingt trois Mars à 11 heures 15 minutes GMT, le Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil (CIAIS) de la Région de Nouakchott, s'est réuni dans les locaux de la Région de Nouakchott pour procéder à l'évaluation des offres reçus dans le cadre de la procédure d'appel à la concurrence (Consultation des Fournisseurs Série 12-2021) l'équipement de la salle de réunion du cabinet.

Etaient présents

Chigahy enahjoub Président par Intérim de la séance 

Membres:

Abamedysem Awouled Membre: 

Moussa Mint Mohamed Membre: 

Oumar Dialal Membre: 

Aminata lo Membre: 

Oumar Diéye est désigné Secrétaire de séance 

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance et demande aux membres de procéder à l'examen des soumissions reçues suite au dépouillement de la consultation citée plus haut.

Il ressort de cet examen que :

- les entreprises suivantes ont répondu dans les délais imposés :

- HANAN DEC
- EL VEWZ
- ETS EL BOURHANE

- les offres ont été ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires suivants :

- Neant
- Neant
- Neant

- un procès-verbal d'ouverture des plis a été dressé par le CIAIS. Il a été signé par l'ensemble des personnes présentes.

Le Comité a, par la suite, procédé à l'examen détaillé des offres.

1. Examen de la conformité des offres

Il consiste en la vérification de la conformité des éléments suivants :

- soumission complétée et signée ;
- délai de validité des offres ;

2. Qualification des soumissionnaires

L'élément justifiant la capacité du soumissionnaire à exécuter la commande est :

- copies des attestations de livraison de fournitures similaires ou exécution de travaux au cours des trois dernières années, délivrées par les bénéficiaires.
- le planning de livraison des fournitures ou d'exécution des travaux tenant lieu de délai contractuel d'exécution.

3. Conformité des fournitures,

Elle consiste à vérifier que toutes les fournitures, tous les travaux et services que le soumissionnaire se propose d'exécuter ou de livrer en exécution de la commande sont conformes aux spécifications du Devis Descriptif Quantitatif Estimatif (DDQE). Il s'agit des éléments suivants :

- caractéristiques techniques des fournitures, à acquérir ;
- prospectus ;
- etc.

N.B. : Toute offre ne remplissant pas ces critères sera rejetée.

A l'issue de cet examen, l'entreprises **ETS EL BOURHANE** a été retenues pour l'évaluation

- Car les autres ne repondent pas
- aux critères susmentionnés
-

Pour l'examen des points 1, 2 et 3, voir tableau n°1 en annexe.

4. Evaluation et comparaison des offres :

L'évaluation des offres va se faire sur la base des critères suivants :

a) vérifier que l'offre est complète (tous les éléments désignés au DDQE sont chiffrés), une offre ne présentant pas tous les éléments sera jugée non conforme

b) corriger toute erreur de calcul :

- lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
- lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi ;

Les résultats de cette évaluation financière sont contenus dans le tableau n°2 en annexe.

Conclusion

Sur la base de l'évaluation des offres, le Comité a jugé l'offre de

ETS EL BOURHANE **conforme**

aux exigences du dossier. Son offre d'un montant de

Cinq cent quarante Cinq Mille Deux
cent (545.200)

MRU TTC est la moins disant et lui attribue par conséquent le marché susmentionné.

Le classement des offres financière est contenu dans le tableau n°3.

Ce procès-verbal est un avis d'attribution provisoire et sera affiché au siège de la Région de Nouakchott.

Un délai de recours de trois (3) jours ouvrables est observé par la Comité.

Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire précitée devient définitive.

Le Président : Cherbel Ennahroub



Les membres :

- Aboumady Salem Aboulaïd membre N. camp
- Mounir Mut lehnad membre Amir
- Oumar Nabil membre Amir
- Aminata Li membres Amir

Oumar Dieye

Le Secrétaire de séance : Amir

Amir

Tableau n°1 : Examen de la conformité des offres et qualification du soumissionnaire

Documents à vérifier	Soumissionnaires	
	HANANE DEC	ELVEWZ ETS ELBOURHANE
Soumission complétée et signée	F	F
DDQE complétée et signée	F	F
Délai de validité de l'offre	NF	F
Copies des attestations de livraison de fournitures similaires de travaux au cours des trois dernières années, délivrées par les bénéficiaires.	NF	F
Le planning de livraison des fournitures ou d'exécution des travaux	NF	F

Lors de l'évaluation des offres, le tableau sera renseigné avec les abréviations ci-dessous :

- F=fourni ;
- NF=non fourni ;
- FNC=fourni non-conforme ;
- SO=scans objet ;



Tableau n°2 : Evaluation financière des offres

	Soumissionnaires		
	HANANE DEL	EL VEWZ	ETS BOURHANE
Montant de l'offre lu publiquement	623 500	725 000	545 200
Erreur de calcul			
Montant corrigé	623 500	725 00	545 200

AM

3°



Tableau n°3 : Classement des offres et attribution

Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement	Montant corrigé de l'offre	Rang	Attributaire
ETS EL BOURHANE	545 200	545 200	1 ^{er}	OK

